

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal de La Madeleine sur Loing

Vendredi 2 juillet 2021 à 18h30

L'an deux mille vingt et un, le 2 juillet à 18h30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle communale sous la présidence de monsieur Jean Jacques HYEST, Maire.

Etaient présents : M HYEST Jean Jacques, M THILLOU Guy, M LEMARNE Frédéric, Mme POINTEAU Régine, M LELLOUCHE Steve, Mme LENOIR Anne, Mme POUPART Josette, Mme DONELLI Sylviane, M SIKOSKI Philippe.

Absente excusée : Mme LEBOEUF Christel.

Monsieur le maire désigne une secrétaire de séance : Mme POINTEAU Régine

Ordre du jour

1. Adhésion au groupement d'intérêt public ID 77
2. Approbation du plan communal de sauvegarde (PCS)
3. Attribution d'une subvention au comité municipal des fêtes pour 2021
4. Affectation des résultats 2020 au budget 2021 de la commune ((annule et remplace la délibération no 05042021 du 6 avril 2021)
5. Adhésion à l'association Seine et Marne environnement pour l'espace naturel sensible (ENS)
6. Décision modificative no 1 budget commune 2021
7. Information du maire
8. Questions et affaires diverses
9. Calendrier prévisionnel

1 Adhésion au groupement d'intérêt public ID 77

Monsieur HYEST présente les motifs d'adhésion au groupement d'intérêt public ID 77

Il est proposé au conseil municipal :

- Article 1 : d'adhérer au groupement d'intérêt public « ID 77 »
- Article 2 : d'approuver la convention constitutive intégrant son avenant no 1, jointe en annexe.
- Article 3 : d'autoriser le maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et en particulier d'en informer le groupement d'intérêt public.
- Article 4 : de désigner un représentant de la commune au sein de l'assemblée générale

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les articles 1, 2, 3 et 4 et désigne monsieur THILLOU Guy comme représentant de la commune.

2-Approbation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Monsieur HYEST présente le PCS revu et complété selon les dispositions de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004.

Le conseil municipal adopte le PCS à l'unanimité.

3-Attribution d'une subvention au comité municipal des fêtes.

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 300€ au comité municipal des fêtes, nouvellement créé.

Il est proposé au conseil Municipal :

- De décider d'attribuer une subvention à hauteur de 300€ au Comité Municipal des fêtes pour l'année 2021.
- De dire que les crédits seront prévus en décision modificative no1 au budget de la commune 2021 à l'article 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations ».

Le Conseil Municipal adopte ces propositions à 6 voix pour et 3 abstentions (M SIKOSKI Philippe, Mme POINTEAU Régine, Mme DONELLI Sylviane, membres du comité municipal des fêtes).

4 Affectation des résultats 2020 au budget 2021 de la commune.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'annuler et Remplacer la délibération n° 05 04 2021 du 6 Avril 2021.
- D'affecter au budget de la commune pour 2021 le résultat de fonctionnement pour l'exercice 2020 de la façon suivante :
- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnements capitalisés » la somme de 36 480.98€ (F)
- Le surplus (A+B-F) soit 65 461.74€ est affectée en recette de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire no2 « excédent de fonctionnement reporté ».
- De dire que les crédits seront modifiés par décision modificative no 1 du budget commune 2021.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces différentes propositions

5 Adhésion à l'association Seine et Marne Environnement pour les inventaires faunistiques de l'espace naturel sensible.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer à l'association Seine et Marne environnement pour un montant de 300€ par an.

- D'autoriser monsieur le Maire à signer le bulletin d'adhésion prévu à cet effet.
- De dire que les crédits seront prévus en décision modificative no 1 au budget de la commune 2021 à l'article 6281 « concours divers (cotisations) »

Le conseil municipal adopte ces propositions à l'unanimité.

6 Décision modificative no 1 budget commune 2021.

Il est proposé au conseil Municipal

- d'adopter la décision modificative no 1 du budget 2021 comme suit :

Section	Imputation	MONTANT AVANT	MONTANT DM	MONTANT APRES
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			+1188,82€	
002	Résultat reporté	64 272,92 €	+1 188,82 €	65 461,74 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			-1188,82 €	
011	Charges à caractère général			
60633	Fournitures de voirie	300,00 €	288,82 €	588,82 €
6064	Fournitures administratives	500,00 €	300,00 €	800,00 €
6281	Adhésion à Seine et Marne environnement	500,00 €	300,00 €	800,00 €
65	Autres charges			
6574	Subvention comité des fêtes	1 900,00 €	300,00 €	2 200,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT			-214,06 €	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	36 695,04 €	- 214,06 €	36 480,98 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			-214,06 €	
001	Résultat reporté	33 880,19 €	- 214,06 €	33 666,13 €

- D'autoriser le maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité ces propositions

7- Informations du maire

ARRETES DU MAIRE	
PERMIS DE CONSTRUIRE	
77.267.21.20001 du 17/05/2021	Arrêté favorable à la construction d'une maison individuelle rue de Beaumoulin
77.267.21.20003 du 25/06/2021	Arrêté favorable à la construction d'un garage 3 route de Corbeval
DECLARATIONS PREALABLES DE TRAVAUX	
77.267.21.20003 du 11/06/2021	Arrêté favorable à un remplacement de portail et d'une grille par un m place de la mairie
77.267.21.20006 du 22/06/2021	Arrêté favorable à l'installation d'une centrale photovoltaïque et de panneaux solaires à Beaumoulin
77.267.21.20007 du 28/06/2021	Arrêté favorable à pose d'une fenêtre de toit 19 rue du gâtinais à La Gr
TRAVAUX	
20210601	Circulation rue de Beaumoulin travaux d'extension réseau eau potable 06 2021 au 30 06 2021
20210602	arrêté accordant l'installation d'une benne 2 rue de la garenne du 21 5 juillet 2021
20210603	prolongation Circulation rue de Beaumoulin travaux d'extension réseau potable du 01 07 2021 au 02 07 202

► **Elections du 20 et 27 juin 2021** : Monsieur le maire adresse ses remerciements aux conseillères, conseillers et administrés pour avoir participé au bon déroulement des opérations de vote les 20 et 27 juin 2021 en donnant de leur temps pour tenir les bureaux de vote.

► **Espace Naturel Sensible** : Une réunion a eu lieu lundi 14 juin à 14h30. Les opérations de broyage, afin d'enrayer dès cette année la recolonisation complète du site par les arbres, seraient à la charge de la commune. Une consultation a été lancée auprès de 3 entreprises dont les offres sont à remettre

le 9 juillet au plus tard. Le premier devis reçu s'élève à 16 764 €. La commune pourrait prétendre à 50% de subvention du département.

Le débroussaillage de la petite boucle de promenade qui a débuté le 17 juin dernier, est réalisé par l'entreprise Jardins et paysages, commanditée et pris en charge par l'EPAGE du Bassin du Loing.

Le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) réalisera sur site des inventaires floristiques nécessitant plusieurs passages dans l'année et vers le 8 juillet 2021 un inventaire de caractérisation des habitats.

Les inventaires faunistiques seront réalisés par Seine et Marne Environnement d'où la proposition d'adhésion faite au Conseil Municipal précédemment.

► **Les contrats d'assurance** responsabilité civile et bâtiments ont fait l'objet d'une nouvelle proposition par Groupama avec des garanties en plus (effondrement de bâtiment, le choc sur le mobilier urbain (avec un tiers non identifié), la cybersécurité, les événements naturels hors catastrophes naturelles) et une baisse de 325 € de la cotisation actuellement de 4126 €

► **Sécurisation du Colombier** : Suite à un entretien sur site avec l'Agence Routière Départementale le 21 juin, un projet de sécurisation du Colombier serait envisageable. Une expérimentation aurait lieu de septembre à la fin de l'année comme cela a été fait à Bésigny. Les travaux définitifs pourraient être réalisés sur 2022 en bénéficiant du produit des amendes de police pour travaux de sécurité routière (jusqu'à 20 000 €)

► **Travaux église** : Après s'être déplacé le 24 juin, l'architecte des bâtiments de France serait favorable aux travaux de toiture à l'église. Dès la confirmation écrite son avis sera transmis au département qui devra nous donner le feu vert pour lancer les travaux.

► **Défibrillateur** : L'installation électrique a été réalisée. Reste à l'entreprise SCHILLER à finaliser l'installation le jeudi 8 juillet à 9h00. La DETR demandée pour l'opération ne serait pas été attribuée à la commune d'après les services de la Préfecture contactés par téléphone.

► **Subventions** : L'association ADMR GATINAIS et L'œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France adressent par courrier leurs remerciements suite au versement de leur subvention 2021.

► **Dépôts sauvages** : Monsieur le Maire remercie Monsieur Guy THILLOU qui a encore ramassé des dépôts sauvages et les a emmenés à la déchetterie.

► **Tracteur** : Pour le moment les démarches ont été entreprises pour obtenir un duplicata de carte grise pour le tracteur afin de pouvoir le mettre en vente.

Congés secrétaire : La secrétaire de mairie sera en congés du 9 au 27 août.

8- Questions et affaires diverses

Ecole : Le conseil Municipal accepte que le directeur de l'école entrepose des archives et du matériel de l'école dans la salle d'archivage de la mairie.

Un devis sera envoyé pour le remplacement de la télécommande du tableau numérique de l'école.

Un câble doit être changé également.

Départ à la retraite de monsieur Denis Philippeau : Monsieur Philippeau Denis, agent technique, part à la retraite le 1^{er} septembre 2021. Il est proposé de lancer une offre d'emploi auprès du centre de gestion pour sa succession. Monsieur HYEST propose le concours éventuel d'un agent technique de la communauté de communes.

Intervention de monsieur SIKOSKI : Monsieur SIKOSKI mentionne les problèmes de tapage nocturne. Des habitants ont déposé une plainte. Il est décidé de rappeler les modalités de l'arrêté municipal dans le prochain bulletin.

Des habitants ont soulevé les problèmes liés à une potentielle canicule, notamment pour les plus âgés. Le conseil municipal rappelle que le risque canicule est inclus dans le PCS et que l'attention aux plus fragiles est aussi l'affaire de tous.

Monsieur SIKOSKI alerte sur la difficile circulation des piétons entre Bagneaux et La Madeleine.

Monsieur HYEST déclare qu'il s'agit de la responsabilité des services départementaux et qu'il faudrait envisager un accord avec Bagneaux pour résoudre le problème.

Monsieur SIKOSKI annonce le report de la randonnée « Découverte de La Madeleine » au dimanche 3 Octobre 2021.

Monsieur HYEST propose un bulletin municipal pour l'été avec :

Informations sur le plan canicule

Défibrillateur

Présentation du service de l'eau.

Travaux de broyage dans l'espace naturel sensible.

Il est proposé au conseil municipal d'émettre un avis favorable à la réalisation de l'opération de broyage pour un montant de 13 970€ HT, et de solliciter une aide du département de Seine et Marne pour la réalisation de cette opération.

Le conseil Municipal adopte ces propositions à l'unanimité.

Approbation du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Monsieur HYEST présente ce document au Conseil Municipal et lui propose :

- d'adopter le DICRIM élaboré dans le cadre du PCS
- de confier au maire le soin de prendre toutes les mesures nécessaires et utiles pour informer la population sur les risques majeurs présents sur le territoire communal.

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité ces propositions.

9- Calendrier prévisionnel

14 Juillet 2021 :

15h30 : Animation par le Comité Municipal des Fêtes

16h00 : Cérémonie officielle

16h30 : goûter offert par la municipalité et poursuite des animations.

L'affiche qui annoncera la manifestation du 14 Juillet 2021 est validée par le conseil municipal.

Lundi 12 juillet 14h réunion du Comité Municipal des Fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé le Conseil Municipal est clos à 20h15.

Le Maire,
Jean Jacques HYEST



5